



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ROUTE NATIONALE 134 : INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION DE LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES ATLANTIQUE, ET DE LA SECTION DE 3 KILOMÈTRES ENTRE OGEU-LES-BAINS ET HERRÈRE.**

à Pau, le 11 juin 2025

Ce mercredi 11 juin 2025, le préfet des Pyrénées-Atlantiques et la directrice de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA) ont inauguré le nouveau centre d'entretien et d'intervention (CEI) de la DIRA à Bedous et la section de 3 kilomètres de la route nationale 134 entre Ogeu-les-Bains et Herrère.

### 1/ Nouveau centre d'entretien et d'intervention de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA) à Bedous.

Après 15 mois de travaux et un hiver consacré à l'aménagement intérieur des locaux, le nouveau centre d'entretien et d'intervention (CEI) de la DIRA, situé à Bedous, est entré en fonction.

C'est depuis ce nouveau bâtiment que les agents de l'État assureront maintenant l'entretien, l'exploitation et les interventions d'urgence et de viabilité hivernale de la RN 134 sur une zone d'intervention allant jusqu'à la frontière espagnole.

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

##### Pôle communication (réservé à la presse)

###### • En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

###### • En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Cette section de 36 kilomètres de la RN 134 traverse 8 communes et comporte 176 murs de soutènement et 47 ponts. Elle assure la desserte de la haute vallée d'Aspe et est particulièrement sensible aux aléas, notamment en période hivernale.

Situé en bordure de la RN 134, au niveau de l'entrée nord de la commune de Bedous, ce bâtiment est composé d'un ensemble de bureaux et locaux communs de 220 m<sup>2</sup>, d'un pôle technique de 577 m<sup>2</sup>, dédié en particulier aux engins de viabilité hivernale, et d'espaces extérieurs sur 1 967 m<sup>2</sup>.

Sa situation, en proximité immédiate de l'axe, facilitera l'accès à la RN 134 permettant ainsi une réactivité d'intervention optimale. Ce nouveau bâtiment offrira également aux agents un cadre de travail amélioré.

Cet équipement vient compléter l'aménagement du centre de viabilité hivernale des Forges d'Abel, sur la commune d'Urdos, mis en service en 2020 pour un coût de 2 millions d'euros.

**L'État est présent au quotidien sur la RN 134 avec une cinquantaine d'agents de la DIRA, et un budget annuel moyen de 6 millions d'euros pour l'entretien et la sécurisation de l'itinéraire.**

**Ce bâtiment, d'un coût global de 2,6 millions d'euros, est financé à 100 % par l'État.**

## **2/ Mise en sécurité de la RN 134 : inauguration de la section de 3 kilomètres entre Ogeu-les-Bains et Herrère.**

L'État, poursuit l'opération de mise en sécurité de la RN 134 entre Béclair et Oloron-Sainte-Marie, réalisée par la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA),

**Cette opération, d'un montant global de 30,3 millions d'euros, est entièrement financée par l'État, au titre du Contrat de plan Etat-Région (CPER).**

Les premiers travaux ont été lancés en 2020. Les sections entre Belair et Ogeu-les-Bains, et entre Herrère et Escout ont d'ores-et-déjà été mises en service, respectivement en juillet

2023 et août 2024. C'est au tour de la section entre Ogeu-les-Bains et Herrère d'être inaugurée ce mercredi 11 juin 2025.

Après 13 mois de travaux, cette section longue de 3 kilomètres offrira désormais :

- une chaussée élargie à 7 mètres (3,50 mètres par sens) ;
- des bandes multifonctionnelles revêtues en accotements, avec une largeur adaptée suivant la zone ;
- un giratoire ;
- un système d'assainissement routier dédié avec 3 nouveaux bassins d'assainissement ;
- une protection spécifique vis-à-vis du risque de pollution pour le ruisseau de l'Arrec, qui constitue un milieu sensible, ;
- des équipements dédiés à la faune (requalification d'ouvrages hydrauliques pour assurer la transparence écologique, ouvrage à faune, crapauduc...).

Afin de réduire de manière significative les conséquences des aménagements sur l'environnement, le projet intègre des mesures environnementales avec notamment :

- la restauration de 2 hectares de zones humides et d'habitats d'espèces associées ;
- la création de 1,6 kilomètres de haies bocagères ;
- la compensation avec un ratio de 3 de la flore protégée (œillets superbes) et des zones boisées ;
- la compensation de l'impact sur les prairies bocagères.

**C'est aujourd'hui une section continue de 7,5 kilomètres qui est aménagée et sécurisée pour tous les usagers de cet axe.**

La DIRA poursuit les études et acquisitions foncières sur la dernière section entre Escout et Oloron-Sainte-Marie avec notamment l'enquête parcellaire qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 18 juillet 2025.